



**Rendez-vous botanique 2011
Parc national des Hautes-Gorges
de la rivière Malbaie
12-13-14 août**

Programmation préliminaire

Bonjour,

Il nous fait plaisir de vous convier au Rendez-vous botanique 2011 dans le cadre enchanteur du parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie. Voici un peu plus de détails pour vous permettre de remplir le formulaire d'inscription.

Le covoiturage

Nous vous recommandons le covoiturage pour vous rendre au parc. Au parc, selon les endroits ciblés pour les sorties, nous utiliserons les navettes ou seulement quelques véhicules (les stationnements sont limités à l'intérieur du parc). Vous pourrez inscrire votre intérêt et si vous désirez utiliser votre automobile, le nombre de places disponibles à bord. Si vous connaissez déjà des gens intéressés à covoiturer avec vous lors de l'inscription, veuillez le spécifier sur le formulaire.

Hébergement

Plusieurs options s'offrent à vous pour l'hébergement. Nous vous invitons à préciser votre choix. Cela permettra de bien planifier la réservation des sites de camping et des chalets. Pour les gens qui désireraient louer une chambre au Relais des Hautes-Gorges ou une tente Huttopia dans le parc, vous devrez faire vous-même les démarches. Pour les repas, celui du samedi soir est offert par FloraQuebeca. Pour le reste, selon votre choix d'hébergement vous pourrez soit cuisiner vous-même ou aller dans les restaurants du coin ou dans le parc.

Camping (aménagé) : Des sites de camping sont mis à la disposition des participants gratuitement. Vous pourrez installer jusqu'à 2 tentes par site de camping.

Camping (sauvage) : Cette option peut être offerte pour les gens qui voudraient rester en haut des sommets ou dans les secteurs plus éloignés comme le lac Noir.

Camping Rustique : Cette option peut être offerte aux personnes qui voudraient explorer le secteur de l'Equerre où se trouve des chutes. Le secteur des eaux mortes est également à proximité du camping.

Tente Huttopia : 130\$/jour pour 4 personnes, réserver par le réseau SEPAQ (aucun rabais possible)

Chalets Simard : 3 petits chalets sont réservés à St-Aimés-des-Lacs sur le bord d'un lac (2 x 6 pers. + 1x 8pers.). Donc, un total de 20 personnes. 35\$/personne pour les 2 nuits (vendredi et samedi). Tout est inclus, literie, vaisselle, four, réfrigérateur, etc. Vous pourrez amener votre nourriture pour les déjeuners.

Relais des Hautes-Gorges : prix variable dépendamment des choix de chambre (105\$ à 130\$/pers/ jour avec le déjeuner inclus).

Informations : <http://www.aubergehautesgorges.ca/heberge.html#2>

Autres : Chalet ou maison à louer à St-Aimés-des-Lacs, dépendamment du besoin, si c'est nécessaire, nous verrons à réserver un autre hébergement.

Sites à explorer

Nous avons prévu faire les sites les moins accessibles, qui demandent plus de marche ou qui sont les plus éloignés le samedi. Le dimanche sera consacré à des sites plus près, donc chacun pourra juger le temps qu'il voudra consacrer avant le retour à la maison. Il n'y aura pas de retour officiel, ce sera libre à vous. Dans le formulaire d'inscription vous pourrez cocher le site que vous voulez explorer ou mettre des chiffres représentant votre ordre de préférence.

Sommet et combes à neige : Le parc national des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie présente des sommets composés d'une végétation arctique-alpine. Cela en plus de la succession altitudinale observable en se rendant au sommet rend cet endroit très intéressant du point de vue de la botanique. Nous conseillons l'exploration des sommets aux gens qui possèdent une bonne condition physique. Le dénivelé est impressionnant et la marche pour se rendre au sommet est longue (4 à 6h).

Réserve écologique des Grands Ormes : Nous aurons l'autorisation de circuler dans cette réserve écologique. L'intérêt réside dans le type de peuplement présent à cette latitude : une érablière à orme et à frêne.

Érablière : Érablière présente au pied du Cran des érables en bordure de la réserve écologique.

Milieu humide et tourbeux du lac Noir : Un des rares milieux humides du parc (classée aulnaie selon les cartes écoforestières), ce site présente un manque de connaissances au niveau des végétaux.

Chutes et bords des cours d'eau : Secteur présentant un intérêt particulièrement pour les bryophytes.

Talus d'éboulis : Plusieurs talus d'éboulis sont présents au parc. Comme c'est difficile d'accès, ils ont été peu inventoriés. Nous recommandons que ces endroits soient explorés par des gens ayant une bonne condition physique.

Drosera linearis : Une mention historique de drosera linearis est présente au parc national des Grands-Jardins. Comme ce parc est tout de même près, nous l'incluons dans les sites à explorer. Ce site est éloigné et nécessite des gens en bonne condition physique. Il y a une possibilité d'être hébergé dans un camp du secteur.

Polystichum lonchitis : En 2010, lors d'une sortie de FloraQuebeca, une mention historique a été retrouvée. Selon nos observations, nous croyons que l'espèce pourrait être présente plus loin dans le versant de la vallée. C'est cela qui sera vérifié. Demande des gens avec une bonne condition physique car c'est hors sentier et avec un bon dénivelé.

Trichophorum clintonii : Mention historique à retrouver le long des berges de la rivière Malbaie.

Secteur des eaux mortes : Cet endroit présente un peuplement forestier considéré comme n'ayant jamais été perturbé (synthèse des connaissances du parc national des Hautes-Gorges). Il y a un ensemble d'îlots et de l'eau peu profonde. Ce pourrait être intéressant car c'est un habitat différent. Ce sera accessible en vélo, en canot ou en kayak (8 km).

Donc, voici une programmation préliminaire :

12 août : arrivée de certains participants au parc ou à St-Aimés-des-Lacs

13 août :

8h00 : Accueil des participants au Centre de découverte et de services Félix-Antoine Savard. Formation des équipes, remise des cartes et listes de plantes, etc.

9h00 : Départ pour les sites à explorer.

17h30 : Retour prévu au Centre de services Le Draveur

18h00-18h30 : Souper offert par FloraQuebeca

19h30 : Conférence sur les projets de recherche actuels à l'intérieur du parc (à confirmer).

14 août :

8h30 : Choix des sites à explorer, remise des cartes, etc.

9h00 : Départ pour les sites à explorer

Retour à l'heure de votre choix.

Les listes de plantes et les observations devront être remises à Audrey Lachance ou à Miriane Tremblay.

Comme nous serons dans un parc national et dans une réserve écologique, la rigueur est de mise quant à l'impact de nos activités sur le site. Le respect du code d'éthique de FloraQuebeca sera obligatoire. Vous pouvez prendre connaissance des règles qui s'appliquent spécifiquement à la réserve écologique, présentées à la page suivante. Nous aurons un permis de récolte, mais cela à des fins d'identifications seulement. Les spécimens devront être déposés en herbier par la suite. De plus, le parc présente un degré de difficulté certain quant à l'accessibilité à certains sites. La prudence est de mise et la responsabilité pour votre propre sécurité incombe à chacun de vous.

Au plaisir de vous compter des nôtres lors de ce rendez-vous botanique !

Pour toutes autres questions, veuillez vous adresser à l'une des organisatrices :

Audrey Lachance 418-831-6487 ou lachance14@videotron.ca

Miriane Tremblay 418- 324-9994 ou tremblay.miriane@sepaq.com

CONDITIONS GÉNÉRALES À RESPECTER À L'INTÉRIEUR D'UNE RÉSERVE ÉCOLOGIQUE

Toute personne autorisée à se trouver à l'intérieur d'une réserve écologique doit respecter les conditions suivantes, en plus, s'il y a lieu, des conditions additionnelles ou spécifiées dans la lettre de transmission autorisant la réalisation de certaines activités prévues à l'article 48 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel :

1. Porter sur elle l'autorisation lui permettant de se trouver dans une réserve écologique et dûment signée. Sur demande d'un agent de protection de la faune, d'un agent de la paix ou de toute personne désignée par le Ministre en vertu de l'article 68 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, elle doit l'exhiber (L.R.Q., chapitre C-61.01, art.68);
2. Si elle agit à titre de responsable d'un groupe, s'assurer que les présentes conditions soient également respectées par chacune des personnes qui l'assiste ou l'accompagne;
3. Signaler à un agent de protection de la faune ou à un représentant du Ministre, toute activité qu'elle aurait observée et qui lui semble non conforme à la Loi sur la conservation du patrimoine naturel;
4. Aviser à l'avance le responsable régional concerné des dates de visite à la réserve écologique, dans le cas où plusieurs visites sont prévues;
5. Aucun feu à ciel ouvert n'est permis sur le territoire d'une réserve écologique;
6. Aucun animal domestique n'est permis sur le territoire d'une réserve écologique;
7. Aucune activité de camping n'est permise sauf dans les secteurs définis par le Ministre et selon ses conditions;
8. Ne pas laisser ou abandonner un déchet ou tout autre résidu à l'intérieur d'une réserve écologique. Ceci vaut également pour tout résidu alimentaire;
9. S'abstenir de fumer et de consommer des boissons alcoolisées dans une réserve écologique;
10. Ne pas déranger, capturer, blesser, chasser ou tuer toute espèce animale; sauf si prévu dans le cadre d'un projet de recherche autorisé par le Ministre;
11. Ne pas mutiler, blesser, détruire ou prélever toute espèce végétale; sauf si prévu dans le cadre d'un projet de recherche autorisé par le Ministre;
12. S'abstenir de perturber le milieu physique, tant par le prélèvement que par le déplacement de matière; sauf si prévu dans le cadre d'un projet de recherche autorisé par le Ministre;
13. Faire en sorte de préserver la qualité physico-chimique de l'eau des lacs, des milieux humides et des cours d'eau présents à l'intérieur de la réserve écologique;
14. Circuler à pied ou par tout moyen autorisé par le Ministre et dans les secteurs définis.